

## PREMIÈRE RÉUNION DU BUREAU

le vendredi 12 juillet 2024 de 20h à 22h30 chez Martin.

Présents :

Françoise , Pierre, Claude-Henri, Nikola, Martin, Sylvie, Mike, Marielle, Anne.

Absents : Benoît, Wilfrid.

Nous avons d'abord défini le rôle de chacun, et parmi les membres du nouveau comité, élus le bureau :

Martin Markarian, président, avec Claude-Henri Sicard comme vice-président.

Pierre Bertrand, trésorier,

Anne Dérobert secrétaire.

Claude-Henri fera la mise à jour des membres du bureau sur le site gouvernemental des associations : <http://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>

Le comité se compose également de Nikola Markarian, Marielle Gracieux, Sylvie Champagne de Labriolle, Benoît Clément et Wilfrid Farabolini.

Nous pouvons compter sur l'aide de membres du chœur pour des tâches ponctuelles.

Une liste détaillée de chaque tâche pour l'année a été distribuée (chapeau l'organisation!!)

### **A faire auprès des administrations**

1) Forums :

les villes de Gex, Divonne, nous envoient une sollicitation automatique (car le CCPG y a déjà participé) avec une fiche à remplir et renvoyer. Pour la prochaine saison,

Wilfrid pourrait s'occuper de cela pour Gex,

Pierre pour Cessy,

Françoise pour Divonne.

On ne reçoit pas automatiquement un formulaire d'inscription pour Cessy, même si on y a participé il y a pas mal d'années, donc si on veut y être présents il faut voir la mairie de Cessy pour s'inscrire l'an prochain.

2) Subventions de fonctionnement : 1 demande par année civile à faire auprès de la ville de Gex, avec un dossier à remplir dont Sylvie se charge.

3) Informer sur la CCPG :

Les mairies de Gex et Divonne doivent être informées de la composition de notre bureau (qui le fait ? Martin?).

Le CCPG est domicilié à la Maison des associations à Gex, mais n'a pas de boîte à lettres ?????

Martin et Pierre iront au Crédit Mutuel de Divonne pour signer la nouvelle composition du bureau..

Claude-Henri passera par le site pour changer les noms et coordonnées des membres du bureau.

Marielle mettra à jour la composition du bureau sur la page [contact@CCPG](mailto:contact@CCPG) . Il faudrait mettre une adresse neutre sur la page d'accueil pour ceux qui visitent le site et veulent des renseignements (enlever le renvoi sur l'adresse-mail de Claude-Henri et mettre celle d'Anne ?).

3) Dossiers à remplir :

a) Pour les journées de travail du CCPG (utilisation de la salle de répétition, mise à notre disposition tous les vendredis soirs), Nikola s'occupe de la journée d'octobre, et Sylvie de celle de novembre. Il faut le faire 1,5 à 2 mois à l'avance.

b) Si nous voulons participer à une fête de la musique (cela peut être judicieux pour faire partie de la vie culturelle du Pays de Gex), il faut demander une autorisation avant le 25 janvier en ce qui concerne Divonne intérêt de le faire à Divonne : on peut prendre la suite d'un mouvement d'évangélisation prévu en après-midi ...Mais il faut composer avec la sono des autres manifestations. En ce qui concerne Gex, l'intérêt est qu'on est loin du 'bruit' du reste de la fête. De toutes manières il faut voir cela avec Julian (temps pour préparer un petit programme, disponibilité du chef à cette date ...etc) et s'y prendre à l'avance.

4) Demande de l'utilisation des églises

pour Gex-Cessy-Divonne, il faut remplir une pré-demande sur le site de la paroisse, et attendre la suite. Pour Ferney, il faut envoyer un mail au curé.

Pour les concerts de novembre, les demandes ont déjà été faites et agréées.

Pour les concerts d'avril, c'est l'OCPG qui s'en charge.

Ultérieurement, si on en a besoin pour des concerts à venir, peut-être pourrait-on demander à [Christiane](#) ou [Monique](#) ou [Karin](#) ou ... de s'occuper des contacts et demandes à leur paroisse de Ferney. Idem pour d'autres paroisses.

5) demandes de subventions pour les concerts :

Auprès de Gex-Agglo (dossier à remplir), et Crédit Mutuel à convaincre.

### **A faire sur le web**

a) Accès au Google drive. Il faut enlever les anciens administrateurs qui ont été précieux mais ne sont plus actifs parmi nous François Requin, (Luc Petitfrère?), et Claude-Henri qui s'en retire. Seront notés administrateurs du site : [Marielle](#), [Mike](#), [Martin](#).

b) Sur les réseaux sociaux,

[Claude-Henri](#) qui nous a inscrit sur 'la corde vocale' (20 euros/an), continue de l'alimenter avec les dates de nos concerts et nos coordonnées.

Il faudrait créer une page Facebook : [Barbara](#) et [Benoît](#) s'en chargeraient-ils ?

[QUI](#) s'occupe de la mise à jour, de la maintenance ?

Il y a aussi la mise à jour du site quant à l'agenda . [QUI](#)

[Marielle](#) continue à approvisionner le site avec les fichiers que [Nikola](#) l'aidera à corriger.

c) [Nikola](#) gère le whatsapp avec l'activation des messages sms pour une durée de 90 jours, et son bon fonctionnement.

A ce propos, ce moyen de communication par 'la ligne de Chœur' ne doit pas être utilisé pour des messages concernant les répétitions proprement dites (absences, questions à propos de partitions ou autres). Il est destiné à des diffusions d'informations parallèles comme des concerts qui peuvent intéresser le groupe, des demandes de co-voiturage, des félicitations pour ceci ou cela... etc). pour supprimer les messages après 90 jours afin d'essayer de limiter les coûts écologiques du stockage des données.-

### **Concernant les accès à nos outils informatiques :**

*Merci à Marielle pour toutes les données suivantes précises qu'elle vient de me communiquer !!!*

*Site Web (<http://www.choeurclassiquepaysdegexir> (<http://www.choeurclassiquepaysdegex.fr/>)). (Notre fournisseur d'accès Internet est OVH)*

*Les anciens administrateurs (François, admin\_cc, infomaniak) seront supprimés.*

*Supprimé également, à sa demande, le compte de Claude-Henri (on le lui rétablit en cas de besoin).*

*Restent donc Mike et Marielle, auxquels on rajoute Martin qui maîtrise WordPress. Il y aura donc trois personnes avec un rôle d'administrateur, c'est-à-dire qu'ils peuvent TOUT FAIRE sur le site. Nous verrons en cas de besoin s'il faut en rajouter d'autres avec d'autres rôles plus limités permettant seulement de rajouter du contenu.*

*Comptes Google*

*Il a un compte google du chœur classique (non individualisé) qui donne accès à plusieurs outils et en particulier:*

- messagerie - les messages (= e-mail, courriels) adressés au CCPG (Chœur Classique du Pays de Gex)*
- le drive - un espace de stockage de données sur lequel nous mettons des copies partagées (et de sécurité) de nos données (fichiers de travail, comptes-rendus de nos réunions d'assemblée*

- générale et de comité, documents financiers, etc.)

• le calendrier de nos activités (répétitions, concerts ...)

A voir encore. Pour le moment ont accès au compte google : Claude-Henri, Martin, Mike, Pierre et Marielle.

Whats'App (racheté par Meta)

Messagerie considérée aussi comme réseau social. Notre compte s'appelle «La ligne de chœur ». Les administrateurs actuels sont : Martin, Aurélie et Nikola. Nous allons changer les paramètres

### **Et quant au chœur, la musique et les concerts**

la décision des dates de concert avec qui, où, quand, du programme, des versions, éditions utilisées reviennent à **Julian** avec le comité. Les commandes des partitions et leur paiement reviennent à **Pierre**.

**Annette** veut bien encore nous concevoir les affiches et flyers.

**Mike** est d'accord de continuer à s'occuper de faire imprimer flyers, produire et imprimer les livrets.

Mais **QUI** s'occupe de contacter les journaux pour la publicité ? Rappel : à l'AG, Julian avait dit que certains journaux étaient prêts à venir lors d'une répétition ou et nous faire de la pub (quel prix?).

Pour mettre au point les concerts d'un point de vue matériel, 3 réunions sont à prévoir entre Julian et les 2 comités ( le nôtre et celui de l'OCPG) (2ou3 personnes de chaque groupe) : on y parle du budget, des dates, des lieux, et de la communication.

Il faut penser au transport et montage des gradins dans les églises (Claude-Henri a fait un plan pour l'église de Divonne, qui peut servir de modèle) **Pierre** aura la clé du local où se trouvent les praticables fabriqués par l'ancien choriste Jean Maire pour la chorale 'Le Pays de Gex', et nous.

Nous aurons peut-être un troisième concert en avril, le vendredi soir. Ce serait en Suisse. C'est **Julian** qui a les contacts. A suivre ...

### **Notre administration interne :**

**Mike** a fait la mise à jour de la fiche et du formulaire d'inscription en ligne. Il est important que chaque membre refasse son inscription, en remplissant le formulaire chaque année.

**Pierre** regroupera les inscriptions et vérifiera les cotisations.

Le 1<sup>er</sup> septembre **Nikola**, **Martin** et **Françoise** tiendront le stand du forum des associations à Divonne. La veille, le stand sera installé. La Banderole à donner à temps à la mairie est chez Claude-Henri, les affiches, flyers pour décorer le stand sont dans le placard aux Vertes-Campagnes. **Françoise** et **Claude-Henri** se contactent fin août à ce propos.

Le nouveau mot de passe est ' Caldara '. **Anne** doit le communiquer aux membres, et rappeler la première répétition, le forum (avec possibilité de venir aider à tenir le stand).

**Anne** doit envoyer les convocations, ordre du jour à temps, comptes rendus des réunions etc.

compte: [contact@choeurclassiquepaysdegex.fr](mailto:contact@choeurclassiquepaysdegex.fr)